



BT IMMO

SARL au capital de 2 000 € - RCS Paris 819 783 291 00019

Siège social : 69, rue Guy Môquet, 75017 Paris

Tél : 01.58.60.10.10 - E-mail : paris17guymoquet@lafortet.com

Ventes - Barème à compter du 02/01/2023

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
Jusqu'à 120 000 €	8 333,33 €	10 000 €
De 120 001 à 280 000 €	6,67 %	8 %
De 280 001 à 450 000 €	5,83 %	7 %
De 450 001 à 850 000 €	5,00 %	6 %
Au-delà de 850 001 €	4,17 %	5 %

Honoraires locaux commerciaux

Transaction	Honoraires HT	Honoraires TTC
Droit au bail, fonds de commerce	8,33 % (Minimum 8 333,33 €)	10 % (Minimum 10 000 €)
Murs commerciaux	8,33 %	10 %

Honoraires de rédaction d'acte : 833,33€ HT soit 1 000€ TTC

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

*Cas particulier :

➔ **Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

TVA intracommunautaire N° FR51819783291 - Titre professionnel : Agent immobilier
Carte professionnelle N° CPI 7501 2016 000 014 885 délivrée par le CCI de Paris Île-de-France
Activités : Transaction - Garantie financière Transaction :
ASCORA - Axa 37, rue Pierre Lhomme CS40001 92415 Courbevoie Cedex
NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX
REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION)

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante



BT IMMO

SARL au capital de 2 000 € - RCS Paris 819 783 291 00019

Siège social : 69, rue Guy Môquet, 75017 Paris

E-mail : paris17guymoquet@laforet.com Tél : 01 58 60 10 10

Location - Barème à compter du 02/01/2023

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n° 89-462 du 06/07/1989 :

- **Entremise & négociation : A la charge du bailleur** Un demi mois de loyer* cc TTC à la charge du bailleur (***Offert en cas de de gestion locative**)
- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail**
A la charge du bailleur : Un demi mois de loyer cc TTC
A la charge du locataire : 12 €/ m² TTC de surface habitable
- **Etat des lieux d'entrée :**
A la charge du bailleur 3 € /m² TTC de surface habitable
A la charge du locataire 3 € /m² TTC de surface habitable

Honoraires pour les autres baux :

- **Box, parking : A la charge du bailleur : 2 mois de loyer cc TTC**
A la charge du locataire : 2 mois de loyer cc TTC

Gestion locative

Honoraires de gestion:

- **Pack gestion simple : 4,08 % HT soit 4,90 % TTC des loyers encaissés** (Encaissement des loyers & des charges, régularisation annuelle des charges, traitement des demandes du locataire, rédaction des comptes rendus de gestion, versement trimestriel des sommes perçues)
- **Pack Sérénité : 5,75 % HT soit 6,90 % TTC des loyers encaissés** (Services précédents + options suivantes : Organisation de travaux de réparation en cas d'urgence, paiement des charges de copropriété, versement mensuel des sommes perçues)
- **Pack Premium : 6,58 % HT soit 7,90 % TTC des loyers encaissés** (Services précédents + options suivantes : Bilan comptable annuel, gestion des sinistres en cas de dégât des eaux)

Autres prestations :

- **Garantie Loyers Impayés + Protection juridique : 2,90% TTC des loyers encaissés**

TVA intracommunautaire N° FR51819783291 – Titre professionnel : Agent immobilier
Carte professionnelle N° CPI 7501 2016 000 014 885 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France Activité :
Transaction - Garantie financière Transaction
ASCORA Axa 37, rue Pierre Lhomme CS40001 92415 Courbevoie Cedex
NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX
REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante